

<p style="text-align: center;">SÉANCE SPÉCIALE DU 27 avril 2016</p>

À une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 27 avril 2016 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
District No 2 – Madame Annie Rodrigue
District No 3 – Mme Émilie Roberge
District No 4 – Madame Claudia Vachon
District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon & Monsieur Normand Laplante assistent également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, maire, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Que l'avis de convocation de ladite séance a été signifié à tous les conseillers conformément à l'article 425 du code municipal en suivant les formalités prévues à cet article.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Mathieu, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - A) Cautionnement – Fonds de développement
3. Prochaine séance
4. Levée de la séance

16-04-6588

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

Claude Duchesne déclare son intérêt et se retire

4. Cautionnement – Fonds de développement

16-04-6589

Considérant que le Fonds de Développement Populaire désire obtenir un prêt d'une institution financière au montant de 2,000,000.00 \$, remboursable sur 25 ans;

Considérant que cette institution financière exige que la municipalité se rende caution de cette obligation;

En conséquence, il est proposé par le conseillère Claudia Vachon et résolu à l'unanimité que la municipalité d'East Broughton se porte caution en faveur du Fonds de Développement Populaire d'un montant de 2,000,000\$ pour 25 ans.

Il est également résolu que la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation de se rendre caution de cette obligation.

ADOPTÉ

5. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 2 mai 2016 à 19h30.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-04-6590

Il est proposé par Emilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20h07.

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Normand Laplante, Directeur général